



2026 - 2030

FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE VACCINATION

en Provence-Alpes Côte d'Azur



UNE AMBITION RÉGIONALE FORTE POUR LA VACCINATION

La vaccination constitue l'un des leviers les plus efficaces de prévention en santé publique et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, malgré de bons résultats pour les vaccinations obligatoires, des retards persistants, des disparités territoriales marquées et une adhésion encore insuffisante à certaines vaccinations prioritaires appellent à une mobilisation collective renforcée.

La présente feuille de route, réalisée à l'issue d'un cycle de réunions techniques avec l'ensemble des acteurs de santé de la région, porte une ambition forte : faire de la vaccination un enjeu collectif majeur, porté à l'échelle régionale comme une priorité de santé publique, mobilisant tous les professionnels au service de la protection des populations.

L'ambition est claire :

- Structurer une politique vaccinale régionale lisible, efficace et coordonnée
- Faire de la vaccination un réflexe collectif, accessible à tous, à chaque étape de la vie
- Réduire durablement les inégalités d'accès et d'adhésion à la vaccination

Elle repose sur un copilotage étroit entre l'ARS Paca et l'Assurance Maladie, en lien avec Santé Publique France, qui vise à renforcer la cohérence de l'action publique, à sécuriser l'engagement des professionnels de santé et à porter d'une seule voix les enjeux régionaux auprès des instances nationales.

10 priorités pour améliorer la vaccination



Ces priorités traduisent les principaux leviers d'action mobilisés à l'échelle régionale. Elles visent à répondre de manière concrète et coordonnée aux enjeux identifiés, tout en inscrivant la politique vaccinale dans une dynamique durable et adaptée aux territoires.

1. GOUVERNANCE RÉGIONALE ET TERRITORIALE : ASSURER LISIBILITÉ, COORDINATION ET EFFICACITÉ

La gouvernance de la politique vaccinale constitue un levier déterminant pour garantir la cohérence des actions, leur articulation et leur déclinaison opérationnelle sur l'ensemble du territoire.

Dans un contexte de multiplicité d'acteurs et de niveaux d'intervention, l'enjeu est de renforcer la lisibilité du pilotage, de clarifier les responsabilités et d'améliorer la coordination, sans créer de nouvelles strates organisationnelles.

Dans ce cadre, l'ARS Paca assure le pilotage de la politique vaccinale régionale, afin de garantir une action coordonnée, cohérente et pérenne, et favoriser le décroisement entre structures et professionnels.

Objectifs

- Assurer un pilotage régional clair et structuré.
- Garantir une déclinaison territoriale cohérente et adaptée.
- Renforcer la coordination entre les acteurs sanitaires, médico-sociaux, éducatifs et institutionnels.

Orientations

Mise en place d'une gouvernance articulée autour de trois niveaux complémentaires :

1. **Un comité de pilotage régional élargi**, associant l'ensemble des partenaires (Assurance Maladie, collectivités majeures, centres de vaccination, représentations des professionnels de santé (URPS et ordres), CRES/CODES, etc.), chargé :
 - Du pilotage stratégique de la politique vaccinale
 - Du suivi de la mise en œuvre de la feuille de route
 - De la diffusion d'informations harmonisées
2. **Une déclinaison territoriale de la feuille de route**, pilotée par les délégations départementales de l'ARS en lien avec les CPAM, assurant une animation territoriale renforcée à l'échelle départementale, notamment à travers la mise en place de comités techniques départementaux.
3. **Une coordination opérationnelle dans les territoires**, portée par :
 - Les CPTS, comme espaces de coordination opérationnelle des professionnels de santé, en encourageant et en accompagnant l'intégration de la vaccination dans leurs priorités, notamment dans le cadre de leur contractualisation avec l'Assurance Maladie.
 - Les Contrats Locaux de Santé (CLS) des collectivités, comme leviers d'inscription de la vaccination dans les priorités territoriales de santé, avec un accompagnement renforcé des acteurs locaux.

2. REPOSITIONNEMENT DES CENTRES DE VACCINATION : RENFORCER LEUR RÔLE DE CENTRES RESSOURCES TERRITORIAUX

L'offre vaccinale repose aujourd'hui sur une multiplicité d'acteurs, avec des besoins croissants d'appui technique, de coordination et de sécurisation des pratiques. Les centres de vaccination départementaux et communaux disposent d'une expertise reconnue, encore insuffisamment mobilisée au service des professionnels et des territoires.

Dans ce contexte, leur repositionnement en tant que centres ressources constitue un levier structurant pour renforcer la qualité, la cohérence et la lisibilité de la politique vaccinale.

Objectifs

- Renforcer l'expertise vaccinale accessible aux professionnels
- Harmoniser et sécuriser les pratiques vaccinales
- Accompagner les situations complexes et l'hésitation vaccinale
- Contribuer à une montée en qualité de l'offre vaccinale

Orientations

Développement de missions élargies des centres de vaccination, permettant de :

- **Assurer un appui scientifique et technique :**
 - Accompagnement des schémas complexes et des rattrapages
 - Réponse aux questions techniques
 - Orientation vers des solutions adaptées en cas de difficulté de vaccination

- **Contribuer à la lutte contre la désinformation :**
 - Appropriation et diffusion des outils régionaux
 - Appui aux professionnels en situation d'hésitation vaccinale
- **Renforcer l'animation territoriale :**
 - Articulation avec les acteurs du territoire (DD ARS, CPTS, CLS, etc.)
 - Contribution aux dynamiques locales de promotion de la vaccination
 - Appui aux dispositifs d'aller-vers auprès des publics éloignés du système de santé
 - Soutien aux professionnels de santé et collectivités territoriales (par exemple pour la vérification des statuts vaccinaux lors de l'admission à l'école)

La mise en réseau des centres de vaccination de la région constitue un levier complémentaire pour favoriser la montée en expertise, la capitalisation et les échanges de pratiques.



3. PARCOURS DE VIE : « CHAQUE OPPORTUNITÉ COMPTE » COMME LEVIER VACCINAL, AVEC UN FOCUS SUR L'ADMISSION À L'ÉCOLE

La vaccination demeure encore insuffisamment intégrée dans les différents temps du parcours de vie, générant des retards et des pertes d'opportunité.

Dans ce cadre, la mobilisation systématique des temps de contact avec le système de santé, éducatif ou social constitue un levier central, avec un rôle structurant de l'admission à l'école pour agir précocement sur les couvertures vaccinales.

Objectifs

- Mobiliser aux temps clés du parcours de vie :
 - Soins, prévention, éducation, travail, sport, structures sociales
 - Hospitalisation et parcours médico-sociaux
- Sécuriser les parcours en limitant les pertes d'opportunité
- Réduire les inégalités d'accès à la vaccination

Orientations

Déploiement de la stratégie « chaque opportunité compte », reposant sur :

- **Le renforcement des modalités de vérification du statut vaccinal :**
 - A chaque examen obligatoire de l'enfant
 - A l'inscription en crèche, garderie et à l'école
 - En consultations médicales en ville ou à l'hôpital
 - Lors de l'admission dans un établissement ou structure

- **Le renforcement des campagnes de vaccination :**
 - Poursuite des campagnes annuelles au collège (HPV et ACWY) : engagement des centres de vaccination auprès des établissements scolaires, mobilisation des personnels de l'Education Nationale, information des élèves et parents d'élèves, communication
 - Pilotage renforcé des campagnes saisonnières contre les infections respiratoires hivernales (grippe, Covid-19, pneumocoque, VRS) : suivi des campagnes en lien avec le pilotage des tensions hospitalières
- **Une approche systématique combinant :**
 - Vérification du statut vaccinal
 - Information claire et anticipée
 - Rattrapage immédiat ou orientation facilitée



Focus spécifique sur l'admission à l'école, avec :

- Mobilisation des collectivités territoriales, notamment des communes
- Intégration de la vaccination dans les CLS
- Diffusion de supports d'information aux familles
- Articulation avec l'Éducation nationale
- Renforcement des liens avec PMI, centre de vaccination, CPTS, acteurs sociaux, etc.

4. INFORMATION VACCINALE : STRUCTURER L'ACCÈS ET OUTILLER LES PROFESSIONNELS FACE À LA DÉSINFORMATION

L'information vaccinale souffre aujourd'hui d'un manque de lisibilité et de cohérence, lié à la multiplicité des sources et des messages diffusés. Cette situation fragilise la capacité des professionnels à répondre de manière claire, homogène et argumentée aux interrogations des publics.

Parallèlement, la persistance de phénomènes de désinformation place les professionnels de santé en première ligne, sans toujours disposer d'outils directement mobilisables en situation de consultation ou d'intervention de terrain.

Dans ce cadre, la structuration d'un accès régional unique à l'information vaccinale, assortie d'un outillage opérationnel dédié à la gestion de l'hésitation, constitue un levier prioritaire pour sécuriser les pratiques, harmoniser les messages et renforcer la confiance.

Objectifs

- Garantir un accès simple, fiable et actualisé à l'information vaccinale
- Harmoniser les messages diffusés à l'échelle régionale
- Outiller concrètement les professionnels face à la désinformation et à l'hésitation vaccinale
- Faciliter la mobilisation d'outils directement utilisables en pratique

Orientations

Un point d'entrée régional unique

d'information sur la vaccination : mise en place d'un espace dédié constituant une référence régionale unique qui vise à centraliser, capitaliser et diffuser des ressources existantes, regroupant :

- les recommandations nationales et références scientifiques ;
- les supports de communication validés (assurance maladie, CRES, etc.) ;
- l'offre de formation et d'information régionale ;
- les outils à destination des professionnels et acteurs territoriaux.

Un pack régional de lutte contre la

désinformation vaccinale : mise à disposition d'un ensemble d'outils pragmatiques et opérationnels (éléments de langage, arguments, etc.) directement mobilisables par les professionnels, pour lutter contre l'hésitation et la désinformation vaccinale :

- Sécuriser les pratiques professionnelles face aux controverses et aux idées reçues
- Soutenir une posture claire, cohérente et non conflictuelle dans les échanges avec les patients
- Renforcer la capacité d'accompagnement, notamment pour les personnes hésitantes, inquiètes ou insuffisamment informées, vers une décision éclairée

Une enquête régionale auprès des médecins généralistes

sera réalisée dans le cadre du panel national piloté par la DREES, avec l'appui de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) et financée par l'ARS Paca.

Elle permettra de relier ce pack régional aux besoins exprimés. Elle apportera un éclairage complémentaire sur les perceptions, les pratiques et les besoins des médecins généralistes en matière de vaccination, notamment dans les situations d'hésitation vaccinale, afin d'adapter au mieux les outils développés au contexte réel d'exercice.

5. FORMATION : RENFORCER LA CULTURE VACCINALE ET LA CAPACITÉ DES PROFESSIONNELS À ACCOMPAGNER L'ADHÉSION VACCINALE

La formation constitue un levier structurant pour renforcer durablement la politique vaccinale. Aujourd'hui, la formation en vaccinologie et en communication vaccinale reste hétérogène, tant en formation initiale qu'au cours de l'exercice professionnel, alors même que ces dimensions sont déterminantes pour développer une culture vaccinale solide et accompagner les comportements de santé.

Les freins à la vaccination relèvent aujourd'hui moins de manque de connaissances que de difficultés à gérer des situations d'hésitation, souvent liées à des enjeux de communication, de posture et de relation avec les patients.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'agir de manière complémentaire tout au long du parcours du professionnel, afin de renforcer les compétences, les pratiques et la capacité des acteurs à accompagner des décisions éclairées.

Objectifs

- Renforcer les connaissances en vaccinologie
- Développer les compétences en communication vaccinale des professionnels
- Mieux accompagner les situations d'hésitation et de questionnement
- Intervenir en amont des décisions vaccinales, aux moments clés du parcours de vie
- Inscrire la vaccination dans une logique de confiance, de dialogue et d'accompagnement

Orientations

La formation initiale : renforcer la culture vaccinale des futurs professionnels :

- Engager un travail partenarial et opérationnel avec les universités
- Contribuer à une harmonisation progressive des enseignements de base en vaccinologie, en lien avec les recommandations nationales
- Intégrer davantage les enjeux de communication vaccinale, d'hésitation et de désinformation dans les cursus



La formation continue : développer une offre de formation régionale priorisée en fonction des profils de professionnels et des contextes d'intervention :

- Entretien empathique de réfutation (EER) : déploiement prioritairement pour les médecins et infirmiers libéraux, permettant :
 - de répondre de manière structurée aux idées reçues ;
 - de maintenir une posture claire et non conflictuelle ;
 - de renforcer l'adhésion dans des temps de consultation contraints.
- Entretien motivationnel (EM) via le pôle d'expertise régional pour le déploiement régional de l'entretien motivationnel (PEDREM) : déploiement prioritairement pour les sages-femmes (adapté aux échanges prolongés et à l'accompagnement des décisions dans le temps) notamment :
 - pendant la grossesse et le post-partum ;
 - pour la vaccination du nourrisson ;
 - dans la construction d'une culture vaccinale précoce des familles.

Ces actions s'inscrivent dans une logique globale de montée en compétence progressive des professionnels, de diffusion territoriale et d'articulation avec les autres priorités de la feuille de route, notamment la stratégie « chaque opportunité compte » et la lutte contre la désinformation. Elles s'appuient également sur les dynamiques et dispositifs de formation déjà déployés en région, en lien avec les acteurs ressources (CRES, ORS, CODES/CODEPS, URPS, etc.).



6. ALLER-VERS ET MÉDIATION EN SANTÉ : RENFORCER L'ACCÈS À LA VACCINATION DES PUBLICS ÉLOIGNÉS

L'accès à la vaccination reste inégal selon les territoires et les publics, en particulier pour les personnes éloignées du système de santé. Dans ce contexte, les actions d'aller-vers et de médiation en santé constituent des leviers essentiels pour réduire les inégalités et faciliter le recours à la vaccination.

Objectifs

- Renforcer l'accès à la vaccination pour les publics les plus éloignés
- Mobiliser les acteurs de proximité comme relais de confiance
- Structurer et pérenniser les actions d'aller-vers

Orientations

- Structurer des partenariats locaux, renforcer l'interconnaissance entre acteurs et la coordination opérationnelle des actions au niveau territorial (en lien notamment avec les centres de vaccination)
- Renforcer les actions de médiation en santé et d'aller-vers auprès des publics fragiles et poursuivre notamment la structuration et le déploiement du dispositif « 13 en santé » (dispositif de médiation en santé initialement mis en place à Marseille)
- Favoriser la formalisation et la capitalisation des actions (admission à l'école, rattrapages, vaccination de l'adulte)
- S'appuyer sur les dynamiques issues des dispositifs expérimentaux, notamment de type article 51, afin d'identifier les modèles pertinents et d'accompagner, lorsque cela est possible, leur inscription progressive dans le droit commun



7. STOCK VACCINAL EN CABINET : UN LEVIER DE VACCINATION OPPORTUNISTE POUR SÉCURISER LE PASSAGE À L'ACTE

Le passage de la décision vaccinale à sa réalisation effective reste aujourd'hui insuffisamment fluide, en particulier lorsque le vaccin n'est pas disponible immédiatement au point de soin. Cette situation génère des délais, des renoncements et des pertes d'opportunité.

Dans ce contexte, la mise à disposition de vaccins directement en cabinet constitue un levier majeur pour faciliter une vaccination immédiate et simplifier les parcours. Elle répond aux attentes des professionnels et s'inscrit pleinement dans l'objectif de renforcer l'accessibilité et l'efficacité de la politique vaccinale.

Sa mise en œuvre repose toutefois sur des exigences organisationnelles, réglementaires et financières encadrées, nécessitant une approche progressive, sécurisée et coordonnée, en articulation avec les évolutions nationales.

Objectifs

- Permettre la vaccination immédiate au lieu de soin
- Réduire les délais et ruptures entre prescription et injection
- Préparer un déploiement régional sécurisé et soutenable

Orientations

Mise en place d'un cadre partagé ARS – Assurance Maladie, permettant de :

- Clarifier les conditions de mise en œuvre du stock vaccinal (logistique, traçabilité, chaîne du froid)
- Sécuriser les circuits de délivrance, d'administration et de facturation
- Prévenir les risques organisationnels pour les professionnels

En parallèle, dès que le cadre national sera fixé, **engagement d'une expérimentation régionale dans les cabinets de ville**, visant à :

- Tester les modalités opérationnelles
- Identifier les facteurs de réussite et points de vigilance
- Anticiper un déploiement à plus large échelle



8. VACCINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET DU MÉDICO-SOCIAL : UN LEVIER DE PROTECTION ET D'EXEMPLARITÉ

La vaccination des professionnels de santé et du médico-social reste hétérogène, alors même qu'elle constitue un enjeu majeur de protection des publics, de sécurité des soins et de crédibilité du discours vaccinal.

Dans ce contexte, son renforcement s'inscrit comme un levier stratégique à la fois individuel et collectif, au service de la confiance et de la qualité des prises en charge.

Objectifs

- Renforcer la protection des professionnels et des publics accompagnés
- Inscrire la vaccination dans une logique de qualité et de sécurité des soins
- Renforcer l'exemplarité des professionnels
- Contribuer à l'adhésion vaccinale des populations

Orientations

Intégration durable de la vaccination dans les organisations professionnelles, via :

La mobilisation des employeurs :

- Intégrer la vaccination comme enjeu de qualité et de sécurité des soins au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux
- Mobilisation des réseaux institutionnels
- Articulation avec la médecine du travail

L'articulation avec la formation, la prévention et l'accompagnement :

- Cohérence avec les actions de formation continue
- Accompagnement des professionnels en situation d'hésitation
- Diffusion de messages harmonisés au sein des équipes



9. COMMUNICATION VACCINALE : RENFORCER LA LISIBILITÉ ET L'ADHÉSION DES PUBLICS

La communication constitue un levier structurant pour améliorer l'adhésion vaccinale et garantir la cohérence des messages diffusés à l'échelle régionale. Dans un contexte de diversité des publics et de circulation d'informations hétérogènes, elle nécessite une stratégie coordonnée, lisible et adaptée.

Objectifs

- Renforcer la lisibilité et la cohérence des messages
- Améliorer l'adhésion des publics à la vaccination
- Soutenir l'engagement des professionnels de santé

Orientations

- Affirmer un portage politique fort de la vaccination, comme enjeu collectif et institutionnel, visible et incarné à l'échelle régionale
- Créer une charte graphique régionale avec un logo "Vaccination – ARS PACA", décliné sur l'ensemble des supports
- Déployer des campagnes de communication régionales complémentaires aux campagnes nationales, et ciblées sur les enjeux spécifiques de la région
- Adapter les messages et les modalités aux différents publics en tenant compte de leurs représentations, attentes et besoins
- Diffuser des rappels ciblés à destination des professionnels de santé, notamment via des outils numériques
- Développer, à l'aide des acteurs de terrain, des supports multimédias régionaux facilement mobilisables par les professionnels de santé de la région (capsules vidéo, podcasts, webinaires, contenus réseaux sociaux, goodies, etc.)



10. LEVIERS SYSTÉMIQUES NATIONAUX : PORTER ET SÉCURISER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

L'efficacité de la politique vaccinale régionale dépend en partie de cadres nationaux structurant l'organisation, le financement et les systèmes d'information, sur lesquels les marges d'action régionales sont limitées.

Dans ce contexte, l'ARS et l'Assurance Maladie s'inscrivent dans une démarche de portage coordonné des enjeux identifiés à l'échelle régionale, afin de contribuer à leur prise en compte au niveau national.

Objectifs

- Contribuer à l'évolution des cadres nationaux stratégiques
- Sécuriser l'engagement des professionnels et des acteurs
- Anticiper et préparer les déclinaisons régionales des évolutions nationales

Orientations

Portage conjoint ARS – Assurance Maladie des leviers prioritaires :

- **Développement des systèmes d'information :**
 - Interconnexion avec tous les logiciels métiers des structures (centre de vaccination, PMI, etc.), en lien avec une alimentation effective et directe de Mon Espace Santé (MES/DMP)
 - Intégration automatique dans le DMP de toutes les injections réalisées par l'ensemble des effecteurs, peu importe le lieu de vaccination

- Mise en place de rappels vaccinaux systématiques fondés sur l'historique vaccinal réel des patients
- Mise en place d'alertes vaccinales automatisées au moment des consultations
- Promotion large de l'utilisation de MES comme carnet de vaccination numérique régulièrement vérifié et mis à jour

- **Adaptation des modèles économiques et organisationnels :**

- Réduction du reste à charge pour les établissements et autres structures
- Financement des actions vaccinales hors secteur libéral
- Prise en charge des vaccins coûteux et amélioration du taux de remboursement de la vaccination

- **Sécurisation des conditions de déploiement des dispositifs :**

- Cadre du stock vaccinal en cabinet
- Circuits de rémunération et de traçabilité

- **Contribution aux dynamiques nationales :** participation aux travaux nationaux avec les remontées des besoins du terrain



Cette feuille de route traduit une ambition forte : structurer une politique vaccinale régionale cohérente, opérationnelle et durable. Elle articule des priorités immédiatement mobilisables, des transformations stratégiques profondes et des actions structurantes permettant d'inscrire l'action publique dans le temps long.

Elle repose sur une conviction : la réussite de la politique vaccinale dépend avant tout de la coordination des acteurs, de la confiance des populations et de la capacité à transformer chaque opportunité en protection effective.



Agence régionale de santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur

📍 132 boulevard de Paris, 13002 Marseille

☎ 04 13 55 80 10

paca.ars.sante.fr  | 